

POINT SUR LA PANDÉMIE SANITAIRE À TRAVERS LE MONDE :

LES ESSAIS SUR LE VACCIN LE PLUS PROMETTEUR BRUTALEMENT ARRÊTÉS

Page 16

PROCÈS - TLIBA

**DE LOURDES
PEINES
PRONONCÉES**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4086 | Jeudi 10 septembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SPORT

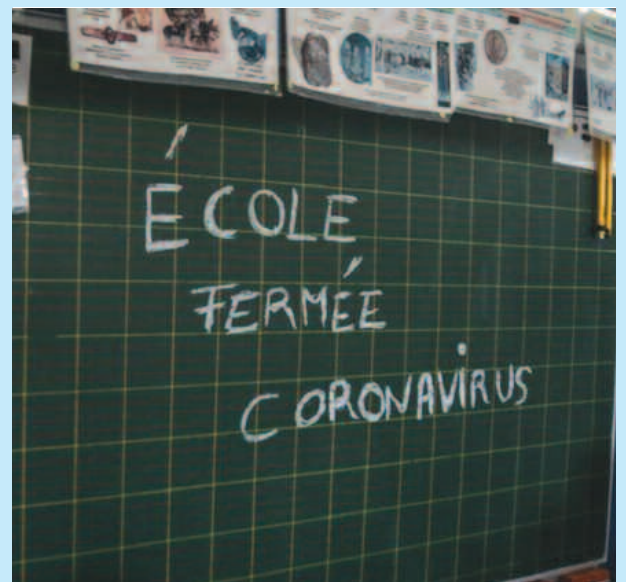
**LA FAF
CRITIQUE
SÉVÈREMENT
LE PRÉSIDENT
DE LA JSK**

Page 16

RENTÉE SCOLAIRE EN ALGÉRIE LES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION SCEPTIQUES

L'Algérie n'a pas encore fixé de date pour la rentrée scolaire. Annoncée pour le 4 octobre prochain par le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, le Premier ministre Abdelaziz Djerad a affirmé que cette date n'est pas définitive.

Page 5



INONDATIONS

TEBBOUNE CHARGE LA DGSN D'ENQUÊTER

Page 3



RÉVISION
DE LA CONSTITUTION
**LE PROJET
SOU MIS
AUJOURD'HUI
AU VOTE
DE L'APN**

Page 4



ENVOI D'ARMES EN LIBYE
**BOUKADOUM
RÉAFFIRME
LE REJET
DE L'ALGÉRIE**

Page 3



BILAN QUOTIDIEN DE LA COVID-19 EN ALGÉRIE

BAISSE DES CONTAMINATIONS

Page 5



5

mille bavettes de protection remises au secteur de l'Éducation à Illizi.

37

raccordements en GN achevés sur 210 programmés à Boumerdès.

898

millions d'euros déboursés pour la réalisation de la Grande Mosquée.

Création d'une nouvelle plateforme algérienne de vidéoconférence

Une nouvelle plateforme algérienne de vidéoconférence, présentée comme solution idéale dans le contexte de la prévention contre le coronavirus Covid-19, a été créée et mise en ligne par une équipe de jeunes informaticiens à Oran. La nouvelle application s'intitule "dzmeet" et peut réunir à distance jusqu'à 200 personnes. Le nouveau produit a déjà été utilisé avec succès il y a quelques jours par une organisation patronale nationale.

Accessible sur le site web "www.teamcontrol-meet.com", "dzmeet" est totalement gratuite. Son créateur, Ali Maamri, escompte promouvoir l'utilisation de son application comme outil d'enseignement à distance. Il a également insisté sur le fait que son "initiative s'inscrit dans le sillage des contributions à la lutte contre la propagation de la pandémie de la Covid-19". La même équipe d'informaticiens collabore, par ailleurs, avec les services de santé publique



pour l'élaboration d'une base de données sur les foyers et déplacements du moustique-tigre dans le but de mieux lutter contre sa prolifération.

Oum el-Bouaghi accueille un camp arabe virtuel d'astronomie



L'association Avicenne pour les sciences et l'astronomie, dont le siège est à Aïn-Fakroun, Oum el-Bouaghi organise une manifestation scientifique avec pour thème "Le camp

arabe virtuel d'astronomie et des sciences de l'espace". Ce camp est organisé en coordination avec les associations "Biskra Takra", "Ettamayouz" de Biskra, et "les Jeunes créateurs d'Alger" sous le parrainage de l'Union arabe d'astronomie et des sciences spatiales et le Centre régional pour l'enseignement des sciences et technologies de l'espace (Asie de l'ouest). Cet événement scientifique est rehaussé par la participation d'une élite de chercheurs arabes en astronomie. Outre l'agence spatiale algérienne, des organismes similaires de Jordanie, des Émirats arabes, d'Égypte, du Liban et de Tunisie prennent part également à cette rencontre. À l'ordre du jour de cette manifestation figurent, entre autres, "Le rôle des établissements arabes d'astronomie dans le développement des sciences de l'espace dans le monde arabe" et "Les perspectives des sciences de l'espace et de l'astronomie".

Opération de pêche préventive au niveau des barrages de Tlemcen

Une opération de pêche préventive a été lancée dans les barrages de la wilaya de Tlemcen, dans le but d'y assurer un meilleur équilibre biologique en raison de la baisse du niveau des eaux stockées. L'opération permettra d'éviter une catastrophe écologique par mortalité de poissons due au manque d'oxygène. L'opération concerne les barrages de Beni-Bahdel, de Mefrouche et de Sidi-Abdelli. Ces ouvrages ont atteint des niveaux de remplissage critiques. Une partie du poisson issue de cette pêche intensive a été introduite dans les bassins d'irrigation de certains fellahs relevant de trois subdivisions agricoles de Nedroma, de Maghnia et d'Ouled-Mimoune, ayant subi, durant les mois de juillet et août derniers, une formation à la carte sur la technique d'élevage du poisson. La formation s'est déroulée en étroite collaboration avec la chambre de pêche et d'aquaculture de la wilaya, l'école de pêche de Ghazaouet et la direction des services agricoles. La pisciculture intégrée à l'agriculture



consiste en l'introduction de l'élevage de poissons dans un milieu à vocation agricole dans le but de développer les deux activités parallèlement ou séquentiellement en bénéficiant des avantages de l'une pour l'autre.

D
I
X
I
t

Sabri Boukadoum

"En Algérie, nous sommes convaincus que le problème du terrorisme et celui de la criminalité transnationale organisée doivent être résolus dans le cadre d'une approche globale et intégrée, basée sur une synthèse intelligente..."

Le conducteur fait une pause, son train repart sans... lui

Un train de passagers a parcouru 7 kilomètres dans le nord de l'Italie sans son conducteur, descendu pour une pause avec le contrôleur, avant de dérailler, faisant trois blessés.

C'est peut-être le pire cauchemar pour un cheminot : voir son train partir sans être aux commandes... C'est ce qui s'est produit mercredi 19 août dans le nord de l'Italie. Heureusement, le train était presque vide. 3 personnes, dont l'unique passager du train, ont été légèrement blessées. Le système de sécurité a alors dirigé le train vers une section de voies non utilisées à la gare de Carnate Usmate.

Jetée à la mer, une bouteille retrouvée... 35 ans plus tard

Le 1^{er} août 1985, Cathi Riddle et sa cousine Stacey Wells lancent une bouteille à la mer depuis une plage de la baie du Delaware, sur la côte Est américaine. À l'intérieur, se trouvait un message pour un destinataire inconnu. 35 ans plus tard Brad Wachsmuth était en train de faire du kayak sur la rivière Broadkill, à Milton, quand il a vu un objet flotter à la surface de l'eau.

Il a repêché et ouvert la bouteille avant de lire le message et prendre contact avec les deux cousines.

INONDATIONS

Tebboune charge la DGSN d'enquêter



Le Président Abdelmadjid Tebboune a ordonné à la DGSN d'ouvrir immédiatement une enquête sur les causes des importantes inondations ayant touché les routes et les trémies à Alger et dans d'autres villes, suite aux pluies diluviennes de lundi soir.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Selon un communiqué de la présidence de la République, diffusé via l'ENTV mardi soir, le Président a pris cette décision après les dégâts occasionnés sur les infrastructures routières après les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la capitale et plusieurs wilayas du pays, dans la nuit de lundi à

mardi. Ces pluies se sont poursuivies dans la journée d'aujourd'hui.

A Alger, de nombreux axes routiers étaient paralysés mardi matin après avoir été inondés par les eaux de pluie. Des trémies comme celle de Ruisseau, en face de la cour d'Alger, ont été également inondées. Les mêmes scènes se répètent à chaque fois que des pluies importantes tombent sur la capitale.

Les torrents d'eau chargés de boue, de détritiques, de blocs de goudrons ont emporté des véhicules et provoqué des dégâts sur le réseau routier et sur la ligne du tramway qui passe par Ruisseau.

Des images diffusées sur les réseaux sociaux montrent des quartiers sous l'eau, illustrant davantage la vulnérabilité de la capitale aux inondations.

Dans les autres régions du pays, un enfant a été mortellement emporté par les eaux par un oued en crue, à Mila, et les éléments de la Protection ont sauvé de nombreuses personnes menacées par

les eaux.

La DGSN ouvre une enquête

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a déclenché une enquête sur les inondations des voies de circulation, notamment celles des trémies, à la suite des pluies qui se sont abattues sur la capitale, durant la matinée de mardi, a indiqué un communiqué de la cellule de communication et presse de la DGSN.

"Sur instructions du Président de la République, la Direction générale de la Sûreté nationale a déclenché une enquête sur les inondations des voies de circulation et notamment celles des trémies, à la suite des pluies qui se sont abattues sur la capitale, durant la matinée de la journée du 8 septembre 2020, sachant que ces inondations ont grandement perturbé la circulation à Alger, circulation paralysée en beaucoup d'endroits, notamment au niveau des trémies", précise le communiqué.

R. R.

ENVOI D'ARMES EN LIBYE

Boukadoum réaffirme le refus de l'Algérie

PAR RACIM NIDAL

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a réaffirmé, mardi, le rejet de l'Algérie pour l'envoi d'armes en Libye, déplorant "une guerre par intermédiaire".

"En Algérie c'est clair, nous ne voulons pas, nous ne souhaitons pas et nous demandons à ce qu'il y ait cessation complète de l'envoi d'armes en Libye quelle que soit la partie", a indiqué le ministre dans un entretien accordé à la chaîne France 24. A l'occasion, il a rappelé que l'Algérie a été le premier pays à dire qu'il "fallait cesser les livraisons d'armes à différentes parties libyennes bien avant la Conférence de Berlin", en qualifiant la situation de "guerre par intermédiaire".

"Ce n'est pas utile, ce n'est pas opportun et c'est illégal", a-t-il fustigé, arguant que cela est la demande des pays voisins, et que l'une des recommandations de la conférence de Berlin est de cesser immédiatement le déversement des armes, ceci en sus de la résolution

des Nations unies qui l'interdit aussi. Il a rappelé, à cet égard, que les "Européens ont fait une certaine démarche avec leur initiative pour (Irini) pour faire respecter l'embargo sur les armes imposé à la Libye", pour le Nord.

Mais, pour le ministre "il faut que ça touche partout", a-t-il plaidé.

Au sujet de la visite effectuée récemment en Turquie, Boukadoum a relevé "l'importance des consultations avec les dirigeants turcs. La Turquie est un grand partenaire avec lequel nous devons avoir des consultations régulières et nous les avons fait durant cette dernière visite", a-t-il souligné. Et d'ajouter : "Nous avons discuté de la Libye, présenté encore une fois la démarche et principes qui guident l'Algérie, pays voisin de la Libye qui est extrêmement important pour nous pour notre sécurité et notre avenir.

Nous avons eu une très bonne écoute à tous les niveaux, je crois qu'ils nous suivent dans notre vision de ce que doit être la Libye". A ce titre, il a estimé qu'il "existe de fortes chances pour les

démarches en cours d'aboutir. Pour ce faire nous devons convaincre d'abord toutes les parties libyennes.

Il n'y pas que deux (parties), les autorités à l'Est et à l'Ouest comme le désigne le schéma habituel", a dit le ministre. Au niveau libyen, le ministre a relevé "une bonne écoute.

"Il faut qu'on arrive à les convaincre de la nécessité de miser sur le dialogue pour régler les problèmes qui existent entre eux", a-t-il soutenu. "Nous sommes convaincus que cela est possible nous avons la même approche avec les pays voisins, dont la Tunisie, nous souhaitons que l'Égypte, autre pays voisin, adhère à cela, est c'est bien le cas dans une certaine mesure", a-t-il enchaîné.

Et de rappeler, à ce titre : "Nous avons pris l'initiative il y a environ six mois d'associer tous les pays dans le grand voisinage, en Afrique et en Europe, dont les Italiens, les Maltais, les Grecs, et tous ceux qui ont un intérêt particulier pour la Libye. Ils nous écoutent avec beaucoup d'attention".

R. N.

PROCÈS DE TLIBA

De lourdes peines prononcées

Le tribunal de Sidi-M'hamed à Alger a prononcé, hier, une peine de prison ferme de 8 ans, assortie d'une amende de 8 millions DA à l'encontre du député FLN, Baha-Eddine Tliba, poursuivi dans plusieurs affaires de corruption dont infraction à la réglementation de change et des mouvements des capitaux de et vers l'étranger.

Iskander Ould Abbès, fils de l'ancien SG du parti Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, a écopé, quant à lui, de la même peine.

Le tribunal a également condamné par contumace à 20 ans de prison ferme l'autre fils de Djamel Ould Abbès, El Ouafi contre lequel un mandat d'arrêt international a été émis pour les mêmes chefs d'inculpation, en sus de l'obtention d'indus avantages.

Poursuivi pour les mêmes accusations, en sus de l'abus de pouvoir, Bouchenaq Khelladi a été condamné à une peine de 2 ans de prison assortie d'une amende de 200.000 DA, tandis que Mohamed Habchi a été acquitté des charges retenues contre lui. Le parquet général avait requis, lors du procès, une peine de 10 ans de prison ferme contre Tliba et Skander Ould Abbès tandis qu'une peine maximale a été requise contre son frère El Ouafi. Il a également requis 3 ans de prison ferme à l'encontre de Bouchenaq et Mohamed Habchi.

DJAMEL OULD ABBÈS, SAÏD BARKAT ET FRÈRES KOUNINEF

Début hier de leurs procès au tribunal de Sidi-M'hamed

Le procès des deux anciens ministres de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbès et Saïd Barkat, a débuté hier au tribunal de Sidi-M'hamed à Alger.

Ils comparaissent, avec l'ex-secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, Kheladi Bouchenaq, pour des faits liés notamment au "détournement du fonds de solidarité au profit d'associations fictives et d'équipements destinés aux communes déshéritées et de détournement de biens publics et octroi de marchés de manière non conforme à la législation". Les trois principaux accusés sont en détention. Une vingtaine de personnes en liberté sont jugées dans cette affaire.

Le procès des trois frères Kouninef, poursuivis pour des affaires liées essentiellement à la corruption, a débuté également hier mercredi au tribunal de Sidi-M'hamed à Alger. Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek Kouninef qui avaient été placés le 24 avril 2019 sous mandat de dépôt, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence, blanchiment d'argent, obtention d'indus avantages, détournement de fonciers et de concessions, et non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics".

Leur sœur, Souad-Nour, en fuite à l'étranger, ainsi que le gérant du groupe KouGC dont ils sont propriétaires, Keddour Ben Tahar, sont impliqués aussi dans l'affaire.

Les principaux accusés comparaissent avec 10 autres prévenus en liberté, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Énergie et des Télécommunications ainsi que d'autres secteurs où le groupe KouGC a obtenu des marchés.

Le 2 septembre dernier, ce procès avait été reporté à mercredi, à la demande de la Défense.

La demande du report a été justifiée par "l'impossibilité" pour les avocats d'avoir accès à des dossiers et autres documents jugés "nécessaires au bon déroulement du jugement", selon l'argumentaire de la Défense. La juge avait donné instruction à l'effet de permettre à la Défense d'accéder aux documents réclamés.

R. N.

PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Soumis aujourd'hui au vote de l'APN

Comme révélé dans l'édition d'hier, le projet de révision de la Constitution, adopté dans sa dernière mouture dimanche dernier par le Conseil des ministres, sera soumis aujourd'hui jeudi au vote de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Lors de cette séance, le projet de révision de la Constitution sera présenté par le représentant du gouvernement. Le rapport de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de la chambre basse du Parlement, sera également présenté. Initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le projet de révision de la Constitution sera soumis, après son approbation par l'APN, puis par le Conseil de la nation, au référendum populaire le 1^{er} novembre prochain.

Le projet de révision de la Constitution intervient en application de l'un des principaux engagements politiques prévus dans le programme électoral du président de la République.

Adoptée en Conseil des ministres, présidée par le Président Tebboune, la mouture, distribuée aux acteurs de la classe politique et de la société civile, comprend une série de propositions réparties sur 6 axes, outre une dizaine d'autres propositions hors axes.

Il s'agit des "Principes généraux régissant la



société", "Droits fondamentaux, libertés publiques et les devoirs", "L'organisation et la séparation des pouvoirs", "Institutions de contrôle", "Institutions consultatives" et "La révision constitutionnelle".

Dans l'axe 3 relatif à l'organisation et la séparation des pouvoirs, précisément dans le chapitre consacré au gouvernement, figure un nouvel article (Art.103) qui précise que "le gouvernement est dirigé par un Premier ministre lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité présidentielle et par un chef du gouvernement lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité parlementaire".

Le 4^e axe relatif aux institutions de contrôle comprend un chapitre consacré à la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption. L'article 204 précise que cette institution est indépendante. Parmi ses principales missions citées dans l'article 205, l'institution est chargée notamment d'"élaborer la stratégie nationale de la transparence de prévention et de lutte contre la corruption et de veiller à son exécution et son suivi, de collecter et traiter l'information relative à son domaine de compétence et la mettre à la disposition des organes concernés, de saisir la cour des

comptes et l'autorité judiciaire compétente chaque fois qu'elle constate qu'il y a infraction, enjoindre, le cas échéant, des injonctions aux institutions et organes concernés et de suivre, mettre en œuvre et diffuser la culture de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption".

Un Observatoire national de la société civile

Le 5^e axe relatif aux organes consultatifs, comprend deux nouveaux articles, à savoir l'article 213 portant sur l'Observatoire national de la société civile, et l'article 218 relatif à l'Académie algérienne des sciences et des technologies.

Selon le texte, l'Observatoire national de la société civile est "un organe consultatif placé auprès du président de la République qui émet des avis et recommandations relatifs aux préoccupations de la société civile et qui contribue à la promotion des valeurs nationales et la pratique démocratique et citoyenne, et participe avec les autres institutions à la réalisation des objectifs de développement national, tandis que l'Académie algérienne des sciences et des technologies est définie comme un organe indépendant à caractère scientifique et technologique".

L'article 209, consacré au Conseil national économique, social et environnemental, stipule que le Conseil est "un cadre de dialogue, de concertation, de proposition, de prospective et d'analyse dans le domaine économique, social et environnemental, placé sous l'autorité du président de la République".

Avant son vote aujourd'hui jeudi, le projet de révision constitutionnelle a été présenté mardi par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, devant la commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de Slimane Chenine, président de l'APN. A l'issue de cette présentation, les membres de la commission ont entamé un débat de ce texte qui s'est poursuivi hier mercredi.

Présentant le projet de révision constitutionnel, Djerad a affirmé que celui-ci permet de procéder à "une réforme globale de l'État et d'instaurer un État moderne séparant l'argent de la politique. La révision de la Constitution permettra de concrétiser les engagements décidés pour l'édification de la nouvelle République à la faveur d'une réforme globale de l'État et de ses institutions".

Soumis à l'appréciation des représentants de la classe politique et de la société civile pour enrichissement, le texte avait suscité un débat parmi des personnalités nationales, des partis politiques, des syndicats, des associations civiles et autres enseignants universitaires qui ont apporté leur contribution en formulant des propositions dont le nombre a atteint 5.018, avait indiqué le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, lors de la présentation du projet de révision constitutionnelle, en Conseil des ministres, dimanche dernier.

C. A.

BOUKHALFA YAÏCI, PRÉSIDENT DU CLUSTER ÉNERGIE SOLAIRE :

"On doit arrêter de faire des réunions et passer aux actes"

La mise en pratique du programme de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique "est aujourd'hui plus que nécessaire", alerte Boukhalfa Yaïci, président du Cluster énergétique solaire.

S'exprimant, hier à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, celui-ci, estime qu'on doit arrêter de faire des réunions et passer aux actes en bannissant le terme de l'urgence parce que, estime-t-il, dans ce genre de projet, les choses doivent être "réalisées correctement".

Ce qui a été installé, jusqu'à présent, est "vraiment dérisoire, 0,2 % en termes de capacité énergétique", fait-il savoir, alors que les quantités conventionnelles qui fonctionnent au gaz augmentent chaque année. "Les choses ne vont pas au même rythme", fait-il remarquer.

Pour lui, nous "avons des capacités industrielles disponibles au niveau du panneau photovoltaïque et structures de la câblerie. Tout ce que les opérateurs demandent c'est que l'État mette en œuvre des programmes ambitieux pour permettre à ces entreprises de créer de la valeur ajoutée et d'augmenter l'employabilité des gens et aussi d'assurer les objectifs assignés à ce gouvernement. Cela nous aidera à aller vers la transition énergétique et de réduire le recours aux énergies traditionnelles",

plaide-t-il.

Pour atteindre cet objectif, l'État doit injecter des compétences qui viendront d'un monde différent de celui du fossile et placer ainsi, au niveau du ministère, des responsables ayant fait des masters dans le domaine des énergies renouvelables.

"La transition n'est pas uniquement au niveau énergétique mais aussi au niveau des mentalités" dit-il, en ajoutant que "c'est un travail de longue haleine qu'il faut mettre en œuvre puisque c'est un élément fondamental qui va participer à cette transition énergétique". C'est une notion très complexe. "Nous devons commencer aujourd'hui", ajoute-t-il.

Dans un autre registre, commentant les contrats, d'un montant global de 67 milliards de dinars, signés par Sonatrach avec des entreprises algériennes, Boukhalfa Yaïci a appelé à élargir ce genre de conventions en allant plus dans ce sens. "C'est la priorité" estime-t-il.

Il précise qu'"on est un peu dans les prémices de la création de ce qu'on appelle un Cluster, qui est un groupe dans lequel il y a des fournisseurs de produits, de services, des centres de recherche et des universités. Tout ce beau monde travaille pour l'amélioration des performances et la réalisation des objectifs fixés par l'État e surtout à la création de postes d'emploi", conclut l'invité de la chaîne 3.

R. N.

RÉFÉRENDUM SUR LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Le protocole sanitaire signé

PAR RANIA NAILI

Un protocole sanitaire pour le référendum sur la révision constitutionnelle, prévu le 1^{er} novembre prochain, a été signé mardi à Alger, en vue de prévenir contre la propagation du nouveau Coronavirus. Ce protocole a été signé par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid en présence du ministre délégué auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, chargé de la Réforme hospitalière, Smaïl Mesbah et du président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari, outre les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus.

A cette occasion, M. Charfi a mis l'accent sur l'importance du rendez-vous de révision constitutionnelle qui s'inscrit, a-t-il dit, "dans le cadre de la dynamique de changement et d'accroissement de l'espoir pour l'édification de l'Algérie nouvelle", mettant en exergue "les pas franchis par le pays, en dépit de la pandémie de la Covid-19 ayant entravé la poursuite des projets".

Pour le président de l'Anie, la "révision de la Constitution n'est pas chose facile, au vu de son contenu civilisationnel dans l'édification des institutions de l'Algérie, valorisant, par là même, la signature de ce protocole sanitaire qui régira la ges-

tion et l'organisation du référendum sur le projet de révision constitutionnelle, prévu le 1^{er} novembre prochain".

Ce protocole est à même de réaliser la complémentarité et la coordination "entre l'Anie et les institutions de l'État", en sus de la garantie de la sécurité de l'organisation du référendum. Par ailleurs, il a assuré que toutes les conditions "sont réunies pour permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral lors de ce rendez-vous qui constitue la clé pour l'avenir dans l'édification de l'Algérie nouvelle".

De son côté, le ministre de la Santé a estimé que "la conjoncture exceptionnelle que traverse l'Algérie qui verra bientôt la pose d'un nouveau jalon qui définira les perspectives futures, à travers une nouvelle Constitution instaurant un État fort au service du citoyen".

Il a rappelé le suivi et la garantie de toutes les facilitations permettant la prise en charge et l'organisation du référendum dans les meilleures conditions, d'autant que le protocole proposé par l'Anie "a été approuvé par le Conseil scientifique placé sous la tutelle du ministère de la Santé".

Il a affirmé que son département mobilisera "tous les moyens nécessaires et l'appui matériel pour la réussite de ce rendez-vous", appelant le personnel de la santé à coordonner avec les services concernés en prévision de ce référendum. La membre de l'Anie, Louz Souria a, quant à elle, présenté un exposé détaillé sur toutes les étapes du déroulement du référendum.

R. N.

RENTREE SCOLAIRE EN ALGERIE

Les syndicats de l'Éducation sceptiques

L'Algérie n'a pas encore fixé de date pour la rentrée scolaire. Annoncée pour le 4 octobre prochain par le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, le Premier ministre Abdelaziz Djerad a affirmé que cette date n'est pas définitive.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Premier ministre a en effet précisé : "Nous ne voulons pas prendre de risque pour nos enfants".

Cette décision semble convenir au Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest). "Je pense que c'est une sage décision", commente son coordinateur national, Meziane Meriane, qui a précisé que la date de la rentrée devra être décidée en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique liée à la Covid-19.

"Les spécialistes en santé publique appréhendent la période de l'automne, notamment si le virus sera plus virulent ou si la tendance serait vers sa disparition, etc.", a estimé M. Meriane. Le syndicaliste appelle à engager des réflexions au sujet de cette rentrée et sur la manière de l'organiser dans les meilleures conditions. "On doit réfléchir et ne pas être statique", exhorte-t-il, suggérant d'agir en fonction de la situation épidémiologique dans chaque wilaya. Le coordinateur du Snapest propose de "réfléchir à toutes les éventua-



lités".

Des classes de 50 élèves

Selon M. Meriane, la rentrée pour les cycles moyen et secondaire est tout simplement "impossible. Pourquoi ? Parce qu'on aura des classes de 50 élèves et on ne dispose pas d'assez de salles ainsi que de postes budgétaires. Ce sera difficile ? voire impossible de partager la classe", fait remarquer le syndicaliste. "Pour les collèges et les lycées, il sera vraiment impossible de respecter la distanciation dans les salles de cours", a-t-il assené.

Le baccalauréat, un test pour la rentrée scolaire

Affichant une sérénité quant au déroulement de l'examen du BEM sur le volet sanitaire, le président du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation (Satef), Boualem Amoura, considère en revanche que la situation sera différente pour le Bac, qui va se dérouler la semaine prochaine.

"Pour le BEM, nous avons été à l'aise. Il n'y a pas beaucoup de candidats (l'examen étant facultatif, Ndlr). Nous avons donc pu appliquer le protocole sanitaire à la lettre. Pour le baccalauréat, il y aura des

problèmes. Nous aurons plus de 600.000 candidats", précise-t-il. Le syndicaliste s'interroge sur les capacités de maintenir le protocole sanitaire durant ces épreuves qui, pour rappel, sont obligatoires.

Pour sa part, le chargé de la communication du Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), Messaoud Boudiba, estime qu'il "faut prendre le temps de réfléchir à tous les moyens possibles afin d'assurer une rentrée scolaire dans les conditions maximales tout en veillant à préserver la santé des élèves et des encadreurs". Pour réussir l'équation complexe de la surcharge des classes et l'application de la distanciation physique, M. Boudiba appelle à une "réflexion à ce sujet". Et de relever que l'examen du baccalauréat servira de "véritable test" qui va déterminer la façon par laquelle le protocole de santé sera appliqué durant la rentrée scolaire. Commentant l'annonce du Premier ministre de la date de la rentrée, M. Boudiba rappelle que "le calendrier avancé par le ministre de l'Éducation pour le 4 octobre n'était qu'à titre provisoire".

L. B.

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES

Les précisions d'un membre du Comité scientifique

PAR RAYAN NASSIM

Les frontières aériennes et maritimes de l'Algérie sont fermées depuis le 17 mars dernier, en raison de la propagation du coronavirus, alors que les pays frontaliers, la Tunisie et le Maroc, ont décidé d'ouvrir leurs frontières.

A ce propos, le ministre des Affaires étrangères, Boukadoum, a indiqué dans un entretien accordé à la chaîne France 24, "c'est le Comité scientifique qui fait des recommandations au gouvernement sur tous les sujets liés à la gestion de

l'épidémie. Dès que le Comité scientifique recommandera la réouverture des frontières, le gouvernement le fera", a précisé le même responsable.

"Rien ne nous a été soumis, du moins à ma connaissance. Peut-être dans les prochains jours. Nous n'avons absolument pas discuté de cette question", a indiqué ce mardi 8 septembre 2020, dans une déclaration faite au site d'information TSA, Mohamed Bekkat Berkani, président de l'Ordre des médecins et membre du Comité scientifique.

Bekkat Berkani a confirmé qu'un "proto-

cole sanitaire pour le référendum sur la révision constitutionnelle, prévu pour le 1^{er} novembre prochain, a été signé ce mardi par le ministre de la Santé, Abderahmane Benbouzid, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, avec des membres du Comité scientifique."

Toutefois, Bekkat Berkani a expliqué que concernant la réouverture des frontières, "nous n'avons pas encore été saisis par les autorités".

R. N.

COVID-19 EN ALGERIE

Bilan des contaminations

L'Algérie a enregistré 278 nouveaux cas positifs de coronavirus ces dernières 24 heures, contre 285 la veille et 289 lundi, selon le bilan établi hier mercredi 9 septembre par le ministère de la Santé. Avec 39 nouveaux cas positifs, la wilaya d'Alger a enregistré le plus grand nombre de nouvelles contaminations au niveau national, suivie d'Annaba (+33 cas) et Tizi-Ouzou (+ 25 cas). L'Algérie comptabilise désormais 47.216 cas positifs de Covid-19 depuis le début de l'épidémie fin février dernier dans le pays. Pour les décès, 10 nouveaux patients ont succombé ces dernières 24 heures, ce qui porte à 1.581 le total des morts dus à la Covid-19 en Algérie depuis le 12 mars dernier. Pour les guérisons, 196 nouvelles guérisons ont été recensées ces dernières 24 heures, ce qui porte le total à 33.379 depuis le début de l'épidémie. Pour les personnes en soins intensifs, leur nombre a augmenté de 35 à 40 en 24 heures.

RAPATRIEMENT

ASL Airlines propose des vols jusqu'au 30 septembre

La compagnie aérienne ASL Airlines France a annoncé des vols de rapatriement supplémentaires entre l'Algérie et la France, afin de rapatrier les ressortissants bloqués sur place en raison de la propagation de la pandémie de la Covid-19, a annoncé la compagnie aérienne sur son site officiel. En effet, ASL Airlines propose des vols au départ des aéroports d'Alger, Annaba et Béjaïa vers Roissy, ainsi qu'entre la capitale algérienne et Lyon, et ce jusqu'au 30 septembre 2020.

"ASL Airlines France collabore avec la cellule de crise du Ministère des Affaires Étrangères en France, ainsi que les services consulaires français en Algérie et les autorités algériennes, afin de pouvoir organiser des vols de retour spéciaux réguliers dans le sens unique de l'Algérie vers la France", précise la compagnie.

Tous les vols qui seront en vente sur www.aslairlines.fr pour un voyage jusqu'au 30 septembre 2020 inclus sont des vols dits de retour spéciaux et sont soumis à des conditions particulières indiquées sur cette page, selon la même source. La compagnie aérienne a rappelé que "tous les vols de et vers l'Algérie en vente à partir du 1^{er} octobre 2020 sont des vols commerciaux, soumis à la réouverture des frontières, et qui pourront donc être annulés ultérieurement si les frontières n'ont pas été réouvertes".

La compagnie a précisé qu'elle appliquera un tarif à partir de 320 € TTC pour tous les vols vers Paris et à partir de 290 € TTC pour tous les vols vers la province.

ASL Airlines France "a mis en place une réduction de 15 % sur tous ces vols de retour spéciaux pour tous les étudiants inscrits à la rentrée dans des écoles ou des universités en France, sur présentation de leur visa".

DIRIGÉE PAR SON PRÉSIDENT
BOUABDELLAH GHLAMALLAH

Le Président Tebboune reçoit une délégation du HCI

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu hier matin une délégation du Haut-Conseil islamique (HCI), présidée par Bouabdellah Ghlamallah, président du HCI, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

"Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu ce matin une délégation du Haut-Conseil islamique (HCI), présidée par Bouabdellah Ghlamallah, président du HCI", lit-on dans le communiqué.

R. N.

Midi Libre n° 4086 - Jeudi 10 septembre 2020 - Anep 2016 014 282



Princesse Zazou ou l'imaginaire médiatique déconstruit et réinterprété

*Donner du rêve à une nouvelle génération, voila le postulat de
Princesse Zazou créatrice d'objets oniriques, donc designer mais
aussi plasticienne.*

RÉSIDENCE ARTISTIQUE À TAGHIT EN FÉVRIER PROCHAIN

"One Beat Sahara" pour des artistes africains et américains

*Une résidence artistique internationale "One Beat Sahara" (Un battement au Sahara)
sera organisée du 8 au 28 février 2021 à Taghit dans la wilaya de Béchar, avec la
participation de vingt-cinq (25) musiciens de sept (7) pays africains et des états Unis, a-t-
on appris auprès de l'artiste Chakib Bouzidi.*

ONEBEAT SAHARA



Princesse Zazou ou l'imaginaire médiatique déconstruit et réinterprété

Donner du rêve à une nouvelle génération, voilà le postulat de Princesse Zazou créatrice d'objets oniriques, donc designer mais aussi plasticienne.

CONTRIBUTION DE MYRIAM KENDSI

Hania Zazoua, alias Princesse Zazou, a étudié à l'école d'art d'Alger puis d'Aix-en-Provence. Elle est aussi créatrice de la marque *Brokk'art*. Mosaïque, calligraphie arabe, profusion de couleurs, graphisme énigmatique, détournements d'objets, popculture, motifs picturaux avec un mélange de culture arabe, définissent ses œuvres, souvent symboliques ou tournées à la dérision, ses créations digitales dénoncent ou parlent d'elle.

Elle nous offre de l'iconographie algérienne mêlée au pop art avec un désir de narration au delà du coté chatoyant de l'œuvre. Derrière le beau il y a des éléments qui vous interrogent :

Que nous disent ces insectes sur l'état du monde ?

Ces insectes nous alertent sur le "fait que, si tout a l'air de fonctionner, leur présence est néanmoins révélatrice d'un état en putréfaction dont on a fait le déni", dit-elle.

Que vient faire le lapin d'Alice aux pays des merveilles et que



dire de ces poissons sur les yeux des femmes ?

Il représente pour elle l'Homme des médias d'aujourd'hui qui, pour certains, courent, courent d'une news à l'autre et qui, en définitive ne nous livrent que des informations au conditionnel, aux vérités relatives et quelques fois sur-mesure !

L'univers de Princesse Zazou n'est pas fantasmagorique mais procède plutôt de l'hyper réalité. Elle est là pour déconstruire et reconstruire les images des médias et certains clichés orientalistes sur les Algériens. Dans ses travaux, plusieurs tableaux se dissimulent. Chaque œuvre se voit avec les

autres et donne à décrypter des signaux. Tout ceci est un rébus géant où elle invite au décodage, un labyrinthe de couleurs, de formes, de signes, comme la sirène d'Ulysse elle envoûte le voyageur, comme l'araignée de Louise Bourgeois elle tisse sa toile.

Un vaste monde

Pas de répit, elle tatoue nos rétines, nous sature de couleurs comme un Almodovar et nous perd dans son univers. Son monde est vaste . Cependant le champ artistique n'échappe pas au monde social, ni au rapport de forces. Il n'y a pas de "créateurs

incrées" a écrit Bourdieu et lorsqu'on interroge Princesse Zazou sur le sujet elle répond : La "couleur est un cheval de Troie !" Derrière cette construction et déconstruction d'images et de sens se nichent des strates complexes, des éléments de langages truffés de double-sens et de "kitch conscient" mis au service d'un art engagé qui questionne. Jamais une artiste algérienne n'a autant analysé et intellectualisé son œuvre, aussi laissons lui la parole :

Mon "travail, c'est ma réponse à cette actualité politique, à cette injonction à nous positionner et à définir notre identité, qu'elle soit religieuse ou bien dans l'axe du bien ou du mal. Moi, ces éléments je les compose et recompose.

Un poisson sur les yeux signalent des eaux troubles, une face de lapin en bas résine et talons rouges n'est autre qu'un homme des médias. Tantôt orientés, tantôt désorientés, des indices relèvent avec ironie des situations absurdes comme ces ballons flottants, qui rappellent finalement que le seul moment où l'on accorde aux algériens l'opportunité de réfléchir est celui dédié aux Fennecs nationaux".

Voilà qui est dit, et, qui nous rappelle que Princesse Zazou/Hania Zazoua a commencé sa formation par les sciences politiques tout en gardant une insouciance sous la langue et un sourire sur son visage .

M. K.

LUTTE CONTRE LA DILAPIDATION DES DENIERS PUBLICS Inspection des établissements culturels



Des opérations d'inspection et d'accompagnement des établissements sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts seront menées pour plus de transparence dans la gestion et la lutte contre le gaspillage et la dilapidation des deniers publics, a annoncé un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Ces opérations interviennent en application des orientations de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, portant sur le processus d'inspection et de contrôle du ministère pour "rationnaliser la gestion et assainir la situation financière" de ses établissements, précise le communiqué publié sur la page Facebook du ministère.

Les services de l'inspection générale du ministère de la Culture et des Arts mèneront ces opérations de contrôle et d'accompagnement, focalisant notamment sur les "établissements à caractère économique et commercial", pour veiller à l'application des lois et règlements en vigueur relatifs à la gestion des budgets et des subventions alloués.

Autre objectif que le département de Bendouda assigne à ces opérations de contrôle, établir le cas échéant, les dépassements dans la gestion pour une meilleure mise en œuvre de cette nouvelle stratégie, qui vise à, rapprocher les différents acteurs culturels du centre de décision, mettre fin aux pratiques bureaucratiques et permettre de réhabiliter ces établissements et améliorer ainsi leur rendement. Ces nouvelles mesures inscrites dans le projet de numérisation de l'administration, permettront, par ailleurs, la mise en place de contrats de performance que les gestionnaires de ces établissements s'engagent à respecter, au delà de la nécessité de veiller minutieusement à la bonne gestion des "fonds d'aide et des festivals, ainsi que les subventions accordées aux porteurs de projets et aux associations".

Des mesures administratives et juridiques seront prises au terme des investigations menées par les instances de contrôle du ministère qui n'exclut pas de saisir, en cas de "suspçon de corruption", les institutions de contrôle financier compétentes. Le ministère de la Culture et des Arts assure veiller à l'accomplissement de son devoir à travers ses instances qui veillent également à la préservation des institutions culturelles de l'État dans leur fonctionnement ordinaire et régulier, soumis aux lois et règlements en vigueur.

: mtartistique@hotmail.com

RÉSIDENCE ARTISTIQUE À TAGHIT EN FÉVRIER PROCHAIN

"One Beat Sahara" pour des artistes africains et américains

Une résidence artistique internationale "One Beat Sahara" (Un battement au Sahara) sera organisée du 8 au 28 février 2021 à Taghit dans la wilaya de Béchar, avec la participation de vingt-cinq (25) musiciens de sept (7) pays africains et des états Unis, a-t-on appris auprès de l'artiste Chakib Bouzidi.

Cette résidence, qui est initiée par le Département d'État américain des affaires éducatives et culturelles et produite par "Bang On A Can's Found Sound Nation", en partenariat avec l'ambassade des États-Unis en Algérie, le ministère la Culture, et avec le soutien supplémentaire des ambassades des États-Unis en Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger et Tunisie, sera encadrée, en plus de M. Bouzidi, par des spécialistes de renom, à l'exemple de Domenica Fossati et Haile Supreme, a précisé à l'APS l'artiste et leader du groupe musical algérien Friky Spirit. "L'objectif de cet important événement artistique est de créer, en collaboration, une œuvre originale et développer un réseau glo-



bal d'initiatives musicales engagées civiquement, originaires d'Algérie, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Tunisie et États-Unis", a-t-il fait savoir.

Pendant ce programme de trois (3) semaines, "les participants exploreront les traditions musicales de la diaspora noire qui ont voyagé de l'Afrique aux Amériques, puis de nouveau en Afrique, de même que les artistes participants se concentreront particulièrement sur les éléments de ces traditions artistiques et leurs liens avec la musique nord-africaine ancienne et contemporaine, qui créent une puissance

culturelle basée sur la résilience, la créativité et le soutien mutuel", a indiqué Chakib Bouzidi.

Le programme de cette résidence artistique prévoit aussi des activités artistiques de six (6) jours d'événements publics et d'activités d'engagement social à Taghit, Béchar et Alger, en plus de l'animation par les participants d'ateliers communautaires avec des jeunes talents de la région et du développement de stratégies pouvant être appliquées dans leurs communautés d'origine.

Les ateliers communautaires avec des jeunes talents de la wilaya de Béchar concerneront la région de Taghit, dans laquelle les musi-

PRÉSIDIÉE PAR LE ROMANCIER ISMAÏL YABRIR

La commission pour la réforme du livre installée

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a procédé à l'installation de la commission chargée de la réforme du livre et de proposer des alternatives au service de l'industrie du livre en Algérie.

Présidée par le romancier Ismaïl Yabrir, la commission se compose notamment de Omar Bousaha, enseignant universitaire, Djamel Yahiaoui, président du Centre national du livre (CNL), Hayet Gouni, directrice par intérim de la Bibliothèque nationale et Zoubida Maamria, écrivaine. Malika Bendouda a déclaré dans son allocution que la mise en place de textes d'application liés au livre, figurait parmi les "priorités" de son département, soulignant la "nécessité d'établir dans de meilleurs délais un rapport préliminaire sur l'état des établissements



sous tutelle en charge du livre". La ministre a rappelé les missions fondamentales de cette commission, qui consistent à "superviser et réformer les établissements et structures en charge du livre", appelant, à ce titre, ses membres à œuvrer à "converger les approches adaptées à la situation

du livre en Algérie en s'appuyant sur les expériences antérieures". Mme Bendouda a rappelé, par ailleurs, avoir déjà coordonné une opération de soutien d'urgence qui allait bientôt démarrer au profit des libraires et des éditeurs en situation difficile, soulignant l'"importance d'ouvrir

des voies de coopération et de partenariat" avec les acteurs et professionnels du livre, sur les questions relevant de leur domaine".

S'exprimant sur la tenue du prochain Salon international du livre d'Alger (Sila), la ministre a expliqué que son département n'a, pour le moment, "pris aucune décision relative à un éventuel report ou annulation de cet événement littéraire international qui se tient habituellement à la fin octobre de chaque année", n'excluant pas "la possibilité d'une édition locale avec une présence étrangère symbolique".

Des rencontres précédentes ont déjà réuni, à Alger, des représentants d'organisations d'éditeurs avec les responsables du ministère de la Culture et des Arts qui ont débattu notamment des textes d'application relatifs au livre.

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI

Poursuite des rencontres virtuelles

Le Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi (TNA), à Alger, poursuit durant ce mois de septembre 2020 les Rencontres virtuelles qui compensent la fermeture des salles au public en raison de la pandémie de la Covid 19. Il n'existe encore aucune date prévue pour l'ouverture des salles de théâtre, de cinéma et de spectacles en Algérie.

Le ministère de la Culture a annoncé l'ouverture des musées et des bibliothèques depuis le dimanche 6 septembre 2020 conditionnée par le respect d'un protocole sanitaire.

Al Majaliss al iftiradhiya (Les Rencontres virtuelles) sont organisées une fois par semaine par le TNA. Il s'agit de débats critiques

et académiques autour du texte dramatique animés par l'écrivain et journaliste Abderrazak Boukoba. Samedi 12 septembre 2020, la rencontre se concentrera sur la lecture du texte *Tahounet el naml* (Le moulin des fourmis) d'Ali Tamert, suivie d'une communication du critique Fethi Kafi. Les rencontres sont diffusées sur la page Facebook et la chaîne Youtube du TNA.

"La Rencontre" : une exposition collective

Le TNA envisage d'organiser aussi une exposition collective d'art plastique intitulée "La Rencontre". Un appel à participation à l'exposition a été lancée, ouvert jusqu'au 30 septembre 2020. Les candidats 2020. les œuvres et les CV des



postulants peuvent être envoyés au mail suivant : whyexpo@yahoo.com.

Par ailleurs, le TNA organise le concours de la meilleure interprétation d'une scène de théâtre, ouvert jusqu'à aujourd'hui 10 septembre 2020. Les candidats peuvent s'inspirer des sept spec-

tacles mis en ligne sur la chaîne Youtube du TNA. Il s'agit, entre autres, de *Galou Lâarab Galou*, *Hafila Tassir*, *Lajouad*, et *Guerra Es-Salhine*. Ils doivent envoyer leurs performances à la direction artistique du TNA menée par le metteur en scène Djamel Guermi : mtartistique@hotmail.com

FESTIVAL D'ANGOULÊME

Le film "Ibrahim" de Samir Guesmi distingué

Le long métrage *Ibrahim* du cinéaste franco-algérien Samir Guesmi a raflé quatre (4) trophées dont le Valois de Diamant, plus haute distinction du Festival du film francophone d'Angoulême (FFA) qui s'est tenu pour sa 13e édition du 28 août au 2 septembre, rapportent les organisateurs sur le site internet de l'évènement.

Sorti en 2020 chez "Why Not Productions", *Ibrahim*, premier long métrage de Samir Guesmi, a également décroché le Valois des meilleures mise en scène et musique, ainsi que celui du meilleur scénario, devant entre autres films, *Un triomphe* (France) d'Emmanuel Courcol qui a obtenu le Valois du public et *Slalom* (France-Belgique) récompensé du Valois Magelis des étudiants francophones, dans une édition qui a inscrit à son programme une soixantaine de films dont dix (10) en compétition.

Le film, qui devrait sortir dans les salles le 9 décembre prochain, suit en 80 minutes, la vie du jeune Ibrahim, partagé entre son père Ahmed, écailler à la brasserie du Royal Opéra, sérieux et réservé, et son ami du lycée technique, Achille, plus âgé que lui et



connu pour ses mauvais coups, qui l'entraînera dans un vol qui tournera mal. Les rapports se tendent alors entre Ibrahim et son père, contraint de régler la note du vol commis par son fils et voir ainsi son rêve de retrouver une dignité et travailler en salle se briser. Rongé par le sentiment de culpabilité, Ibrahim va prendre tous les risques pour réparer sa faute.

Né en 1967 à Paris, Samir Guesmi, acteur-réalisateur a débuté dans le cinéma avec le polar *Jaune revolver* aux côtés de François Cluzet, avant de

décrocher en 1994, un premier rôle dans la comédie *Malek le maudit* qui lui vaudra d'être distingué du prix d'interprétation masculine au Festival d'Amiens.

Le jeune acteur multiplie les seconds rôles et s'imprègne davantage du monde du 7^e Art pour connaître la célébrité en 2006 dans *Ne le dis à personne*, thriller de Guillaume Canet, puis en 2012 dans la série télévisée jusqu'en 2015, *Les Revenants*, de Fabrice Gobert.

Samir Guesmi va enchaîner les rôles

dans une vingtaine de films, donnant la réplique à de grands comédiens à l'instar de Jean Dujardin dans *Cash* ou André Dussollier dans *Leur morale et la nôtre*, pour se voir ensuite distribué dans des films de cinéma d'auteurs, comme *Je suis heureux que ma mère soit vivante* de Claude Miller ou encore *Hors la loi* de Rachid Bouchareb, entre autres.

En 2008, Samir Guesmi a réalisé *C'est dimanche*, un court métrage dans lequel le personnage de Ibrahim va connaître ses premières péripéties en faisant croire à son père Ahmed, (incarné par Djemel Barek disparu récemment) qu'il avait décroché son diplôme alors qu'il venait de se faire renvoyer du collège.

Le 13^e FFA, tenu dans des conditions particulières en raison de la pandémie liée à la Covid-19, a réussi à drainer quelque 23.000 spectateurs, contraints aux mesures strictes de prévention sanitaire, dont le port du masque et l'impératif de laisser un siège vide entre deux spectateurs.

Créé en 2008, le FFA, événement incontournable de la rentrée culturelle, se tient chaque année à la fin de l'été en Charente, au sud-ouest de la France.

En 2019, le 12^e Festival du film francophone d'Angoulême a distingué *Hirondelles de Kaboul* de Zabou Breitman et Eléa Gobbé-Mévellec, film tiré du roman de Yasmina Khadra.

PATRIMOINE, CULTURE ET ART

Une convention pour la création de startups

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Économie de la connaissance et des StartupS, Yacine El-Mahdi Oualid ont signé une convention-cadre pour la création de startups dans les domaines du patrimoine, de la culture et des arts, a

indiqué un communiqué du ministère. La convention permettra aux porteurs de projets, notamment les jeunes, de créer des startups dans les domaines du patrimoine, de la culture et des arts, eu égard à leur rôle dans la mise en place d'un tissu économique cadrant avec les exigences du développement et compte tenu

des potentiels qu'elles offrent pour la promotion des industries et des services culturels et artistiques. Les deux parties ont convenu de lancer, durant les toutes prochaines semaines, une initiative, actuellement en préparation, pour présenter les projets innovateurs dans les domaines suscités, le but étant de sélec-

tionner les projets éligibles à l'appui et à l'accompagnement. Le ministère de la Culture et des Arts s'emploie à mettre en place une nouvelle stratégie visant à promouvoir, valoriser et sauvegarder, de la meilleure façon qui soit, le patrimoine culturel dans le cadre d'une nouvelle approche socioéconomique.

THÉÂTRES RÉGIONAUX DE BÉJAÏA ET DE TIZI-OUZOU

Appels à des projets de texte pour adultes et enfants

Les théâtres régionaux de Béjaïa et Tizou-Ouzou ont lancé, via leurs pages Facebook, des appels à l'adresse des professionnels du 4^e art pour le dépôt de textes et projets de théâtre en langues amazighe et arabe dialectal, destinés aux adultes et aux enfants.

Le théâtre Abdelmalek-Bouguermouh de Béjaïa s'ouvre aux artistes, créateurs, auteurs, dramaturges et porteurs de projets, appelés à déposer, avant le 30 septembre prochain, leurs textes et projets (en tamazight et arabe dialectal) au niveau de cet établissement ou par courriel à : sofiane06.bejaia@yahoo.fr.

En plus de copies du texte et du

résumé de la pièce, les postulants doivent joindre à leur dossier une fiche technique du projet, accompagné d'un C.-V de l'auteur et du porteur de projet. Pour sa part, le théâtre Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou a fixé au 20 septembre la date limite pour le dépôt des textes et projets de théâtre pour adultes et enfants, au niveau de l'établissement ou par voie électronique à : theatretiziouzou@yahoo.fr

Les postulants doivent fournir des copies du texte original, un C.-V de l'auteur, une déclaration de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) ainsi qu'une estimation financière du projet.



TLEMCEN, DIRECTION DE L'ÉDUCATION DE LA WILAYA

Epreuves du BEM et du Bac dans 123 centres d'examen



Les centres d'examen ont accueilli, entre le 7 et le 9 septembre, 19.388 candidats à l'examen du BEM, dont 41 détenus d'établissements de rééducation de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

La direction de l'Éducation a en effet retenu 123 centres d'examen pour le BEM et le baccalauréat concernant la session de 2020 dans la wilaya de Tlemcen. C'est ce qu'a annoncé le service des examens de la direction de tutelle, précisant à l'APS qu'il s'agit de 67 centres

d'examen pour le BEM et de 56 autres pour le baccalauréat. Un centre de collecte des copies d'examen, deux autres de correction des épreuves du BEM et trois de correction des copies du bac ont été également retenus.

Ces centres d'examen ont accueilli entre le 7 et le 9 septembre 19.388 candidats à l'examen du BEM, dont 41 détenus d'établissements de rééducation de la wilaya, a fait savoir la même direction à l'APS, ajoutant, par ailleurs, que 16.615 candidats doivent subir les épreuves du bac, prévues du 13 au 17 septembre et que parmi cet effectif figurent 11.448 lycéens, 5.313 candidats libres et 36 détenus d'établissements pénitentiaires.

Au niveau de tous les centres

d'examen, un protocole de prévention du coronavirus a été élaboré portant sur la programmation d'opérations de désinfection de toutes les infrastructures de ces centres, la fourniture de masques de protection et de désinfectant hydroalcoolique, la disposition des tables et des chaises de manière à assurer la distance entre les candidats et l'affichage des mesures préventives à observer par les candidats.

Afin d'assurer le bon déroulement de ces examens et la mise en œuvre du protocole préventif lié au coronavirus, 11.616 encadreurs seront mobilisés pour les examens du BEM et du baccalauréat dans la wilaya.

B. M.

OUM EL-BOUAGHI, PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

La crise a dopé la vente en ligne

Longtemps resté l'apanage d'une poignée de commerçants de la wilaya d'Oum el-Bouaghi, le marché du commerce électronique et de la vente en ligne a fortement gagné en popularité depuis la pandémie du coronavirus qui a engendré une activité au ralenti du secteur et la fermeture des locaux et des espaces commerciaux dans le cadre de l'application des mesures préventives.

De nombreux commerçants de cette wilaya ont été contraints de revoir leurs habitudes et de faire la promotion de leurs produits sur les réseaux sociaux au risque de tout bonnement mettre la clé sous le paillason.

Propriétaire d'un magasin de chaussures pour femmes à Aïn-Beïda, Mustapha Bouchemal fait partie des commerçants ayant adopté le numérique au cours de cette période de confinement.

Manifestement ravi de sa récente expérience dans la vente sur les réseaux sociaux, il dit vouloir créer

son propre site de e-boutique qui lui permettra de faire une meilleure promotion de ses produits et améliorer ses services de vente en permettant, entre autres, à ses clientes de passer commande en ligne et de bénéficier de la livraison à domicile.

Au regard des mesures préventives contre la propagation du coronavirus relatives à la distanciation sociale et à la suspension de certaines activités commerciales, de nombreux restaurants et fast-foods locaux se sont appuyés sur Facebook pour se réinventer en services de livraison et de plats à emporter.

C'est ainsi que de nombreux restaurants d'Oum el-Bouaghi mettent en avant, désormais, leur menu sur leur page Facebook et permettent à leurs clients de passer commande et de se faire livrer à domicile pour minimiser au maximum tout risque de contamination.

La jeune Meriem émerge le plus du lot des restaurateurs-livreurs par sa

manière de sublimer les mets qu'elle prépare à travers des photographies qu'elle poste sur son compte Facebook.

"J'ai trouvé dans les réseaux sociaux le meilleur moyen de cibler ma clientèle, d'autant plus que les gens sont maintenant à longueur de journée scotchés à leur téléphone et que l'épidémie du coronavirus a fait apparaître de nouveaux comportements de consommation", indique Meriem, contactée par téléphone.

La jeune fille, nutritionniste diététicienne du sport de formation, travaille dans le secteur de l'Éducation.

La jeune femme qui s'est lancée dans cette aventure digitale il y a plus de deux mois de cela, considère que "les médias sociaux sont devenus un marché accessible à toutes les formes d'activités commerciales et de publicité".

APS

EL-TARF

Réception d'une vingtaine d'infrastructures éducatives

Une vingtaine d'infrastructures des trois paliers de l'enseignement viendra renforcer les établissements éducatifs de la wilaya d'El-Tarf dès la prochaine rentrée scolaire 2020-2021. Il s'agit de 2 lycées, dont un a été achevé à 100 % et l'autre affiche 90% du taux de travaux, prévus à El-Tarf, de 4 CEM dont les travaux de deux d'entre eux sont parachevés.

Aussi, 6 groupes scolaires dont trois achevés et trois sont actuellement à un taux d'avancement des travaux de 80 % seront mis en service dès la prochaine rentrée scolaire, aux côtés de 6 demi-pensionnats, une salle de sport, une unité de dépistage scolaire (UDS) et 2 stades pour la pratique sportive dans les CEM.

Lors d'un récent point de presse, le chef de l'exécutif local, Harfouche Benarar, avait affirmé que "toutes les dispositions ont été prises pour garantir le bon déroulement de la nouvelle rentrée scolaire qui intervient, cette année dans un contexte particulier lié à la crise sanitaire de la Covid-19", ajoutant qu'un "protocole sanitaire a été approuvé pour permettre au personnel et aux élèves des différents cycles de l'enseignement de reprendre les cours dans les meilleures conditions sanitaires possibles".

ILLIZI

Lancement prochain du registre de commerce ambulant

Le ministre du Commerce, Kamel Rezzig, a annoncé, mardi 25 août depuis Illizi, le lancement dans les toutes prochaines semaines du service du registre de commerce ambulant.

Ce type de registre de commerce permettra à l'opérateur d'exercer son activité commerciale sur l'ensemble du territoire de sa wilaya, sans contrainte de l'adresse commerciale. M. Rezzig, qui était accompagné du ministre délégué chargé du Commerce extérieur Aïssa Bekkai, a précisé que cette "procédure, devant être lancée dans les toutes prochaines semaines, englobera les différentes activités commerciales, notamment de services".

L'objectif de l'opération est de faciliter la pratique de l'activité commerciale aux jeunes et de satisfaire les besoins des populations dans les zones enclavées et reculées, voire difficiles d'approvisionnement, en leur offrant différents services proposés par le commerçant ambulant.

Le ministre du Commerce a précisé que "cette procédure sera digitalisée et élaborée sur une plateforme numérique où les citoyens pourront trouver l'adresse des commerçants, connaître la nature des services offerts, et formuler systématiquement leurs demandes".

APS

PROMOTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Une base logistique pour investir le marché africain

Le développement et l'expansion des moyens de transport terrestre et aérien ainsi que la mise en place de structures logistiques sont indispensables pour rendre performantes les activités d'exportation vers les pays africains.

PAR RIAD EL HADI

L'extension de la chaîne des structures de stockage constitue une base logistique pour la promotion du commerce extérieur et le troc vers les pays africains limitrophes, a affirmé le ministre du Commerce Kamel Rezig. "Il appartient d'encourager l'investissement dans la création de structures de stockage dans les régions du Grand Sud", a indiqué le ministre lors de l'inspection d'un entrepôt frigorifique d'une capacité de 900 tonnes destiné à différents produits alimentaires. La "stratégie du secteur du commerce focalise sur la réorganisation du marché intérieur par la régulation de la chaîne de distribution nationale, réalisable qu'avec une chaîne de structures de stockages et frigo-



rifiques à travers le pays", a estimé Rezig, avant de révéler que son département "s'emploie à l'élaboration d'un fichier national des moyens de stockage qui englobe plus de 1.000 sites déclarés offrant une capacité de stockage globale de plus de 1,5 million m³". Le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, a souligné, de son côté, "l'importance que revêt le facteur transport dans cette stratégie, dans le but d'accompagner le commerce de troc dans les wilayas du Sud, dont la réussite servira de plateforme pour la promotion de zones franches et le développement des exporta-

tions". "La dernière conférence sur la relance économique recommande la promotion du troc en tant que segment du commerce extérieur ouvrant de larges perspectives économiques pour la relance économique", a-t-il tenu à rappeler. Abondant dans le même sens, le ministre du Commerce a évoqué le "lancement du registre de commerce spécial exportations, en réponse à la demande des opérateurs économiques, ajoutant que le secteur opèrera pour le principe de la spécialisation en matière de produits importés, au moment où l'exportation de divers produits pourra se faire avec un seul registre

de commerce".

Rezig a inspecté la laiterie d'Adrar où il a appelé ses responsables à redoubler d'efforts pour satisfaire la demande en lait pasteurisé à travers les 28 communes de la wilaya, avant d'ajouter que son département "est prêt à prendre en charge les coûts de transport par le biais du fonds de péréquation de transports des marchandises dans le sud du pays."

Lors de la visite du laboratoire de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, le ministre a fait part de l'élaboration d'une carte nationale concernant ce type de structures, prévoyant la création de 16 laboratoires régionaux, dont un à Adrar. Ces structures, qui seront aux normes internationales, seront chargées des missions de contrôle et d'homologation des produits, et seront consolidées par dix autres laboratoires mobiles à déployer à travers les zones d'importation et d'exportation, pour renforcer la chaîne des laboratoires publics et privés du pays.

Le "renforcement de la coordination avec les différents instances et services concernés par le troc, notamment à la lumière des mesures prises par le ministère du Commerce, dont la création d'un registre de commerce de troc à délivrer dès la semaine prochaine", a également été souligné par le ministre.

R. E.

publicité

MODERNISATION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Plaidoyer pour accélérer le renouvellement

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a souligné l'urgence d'accélérer le renouvellement du système électrique et de sa modernisation. Lors d'une visite de travail effectuée à la société Opérateur système électrique (OS), filiale du groupe Sonelgaz, situé à Gué-de-Constantine, pour s'enquérir de son fonctionnement et de ses missions, Attar a insisté, particulièrement, sur "l'urgence de moderniser et d'accélérer le renouvellement du système, d'une part, et de s'adapter à une transformation rapide du modèle de consommation énergétique qui va être basé, non seulement de plus en plus, sur des sources d'énergie renouvelables mais aussi des technologies qui évoluent très rapidement, d'autre part".

Accompagné de Chems-Eddine Chitour, ministre de la Transition énergétique, et Chahar Boulakhras, Président-directeur général du Groupe Sonelgaz, le ministre a écouté, à cette occasion, un exposé sur les principales missions de l'Opérateur système et de sa position hautement stratégique dans le secteur de l'électricité qui consiste, conformément à la loi, en la gestion et la coordination du système électrique national (production et transport) et la gestion des échanges internationaux des flux électriques. L'Opérateur système veille, en particulier, à l'équilibre permanent entre la consommation et la production, à la sécurité, à la fiabilité et à l'efficacité de l'alimentation électrique. En relation avec la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg), la prévision à court et moyen termes de la demande d'électricité et sa satisfaction,

ainsi que la gestion de la réserve du parc de production de l'électricité font partie aussi de ses missions. Créé le 2 janvier 2006, l'Opérateur dispose de 6 centres de conduite : 1 centre national et 5 régionaux et ce, pour mieux assurer ses missions. L'élément clé pour les centres de conduite est le système de conduite. Compte tenu de son importance et afin de l'adapter aux nouvelles exigences, notamment celles liées à la gestion des sources de production renouvelables, l'Opérateur système a pris la décision de procéder au remplacement du système de conduite actuel par un système de nouvelle génération technologique. Les travaux de ce renouvellement du système de conduite ont débuté réellement avec l'élaboration du "Schéma directeur télé-conduite du système production-transport du réseau électrique algérien 2012-2030". Attar a visité, ensuite, les Centres de dispatching national et régional qui assurent la gestion du réseau de transport national et de la région du Centre en coordination avec les Gestionnaires de réseaux de transport (GRTE), de la distribution et les clients haute tension. Le système électrique est composé de réseaux 400 KV, 220 KV et 60 KV et les différentes centrales de production électrique réparties sur le territoire national avec leurs différentes technologies.

Au terme de sa visite, le ministre a rendu hommage aux travailleurs du groupe Sonelgaz pour les efforts consentis au cours de la période très difficile avec la Covid-19, pour assurer une alimentation régulière et de qualité en électricité.

R. E.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NIF099047015053229

N° d'opération : WG/FSDRS/05 du 20/04/2014

Opération : Réalisation du collecteur principal de la zone des sciences des communes Bounoura et El atteuf

AVIS DE RECTIFICATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 alinéa 2, du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, la direction des ressources en eau de la wilaya de Gharadaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences minimales N°04/2020 paru dans Midi Libre et le *الديار* en date de 18/02/2020 et le BOMOP, et l'avis d'attribution paru dans Midi Libre en date de 09/06/2020 et le *الديار* en date de 07/06/2020 et le BOMOP relatif à la réalisation du Projet : Réalisation du collecteur principal de la zone des sciences des communes Bounoura et El atteuf en 6 lots

- Lot 01:** Réalisation du réseau principal d'assainissement de la zone des sciences en parallèle avec Chaabet Nakhla commune Bounoura.
Lot 02: Réalisation du réseau principal d'assainissement pour raccorder les logements AADL tranche 01 de la zone des sciences commune Bounoura.
Lot 03: Réalisation du réseau principal d'assainissement pour raccorder les logements AADL tranche 02 de la zone des sciences commune Bounoura.
Lot 04: Réalisation du réseau d'assainissement pour raccorder la mosquée, l'aéroport et la salle polyvalente de l'APC, de la zone des sciences commune d'El-atteuf.
Lot 05: Réalisation du Collecteur principal pour raccorder le centre pénitentiaire de la zone des sciences commune d'El-atteuf.
Lot 06: Réalisation du réseau principal d'assainissement pour raccorder le groupement sportif de la zone des sciences commune d'El-atteuf.

Ci-après que les marchés sont attribués provisionnellement aux :

N° LOT	Nom de l'entreprise	N° Fiscale	Montant (DA)	délai
01	SNC ETHB LAOUIRET BRAHIM	099916000930512	51.685.151.00	12 MOIS
02	ETP HABIRECH MAHFOUD	197147010030247	29.243.536.00	05 MOIS
03	ETP BEN SAHA LAKHDAR	195814200007935	25.372.942.00	08 MOIS
04	SARL SOTRASHYD	099947010746222	9.703.260.00	12 MOIS
05	ETP DAHHAN AHMED	197047050034436	27.271.230.00	06 MOIS
06	SNC BEN SAHA BAKKAR	001047079000449	10.668.707.00	04 MOIS

Tous soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya de Gharadaïa dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution dans les mêmes journaux.

CAMEROUN

Organisation d'élections régionales

L'organisation des élections régionales au Cameroun étaient l'une des promesses issues du dialogue national qui s'est tenu en octobre 2019.

Prévues par la Constitution depuis 1996, les élections régionales, qui n'ont jamais eu lieu au Cameroun, sont désormais prévues le 6 décembre prochain. Maillon indispensable du processus de décentralisation, permettront-elles de répondre aux aspirations des populations anglophones et donc d'accélérer le retour à la paix dans les deux régions en conflit depuis trois ans ?

Pour le ministre de l'Administration territoriale Paul Atanga Nji, la tenue de ces élections régionales – les premières au Cameroun – constitue "un pas de géant", une réponse au désir exprimé par les Camerounais d'une plus forte "décentralisation". C'était l'une des promesses issues du dialogue national d'octobre dernier. Or, sans mise en place effective des conseils régionaux, impossible d'appliquer la loi de décentralisation votée cette année.

Une manière donc de montrer à l'opinion nationale et internationale que les choses "avancent" estime un analyste. Mais le message sera-t-il entendu ainsi par tout le monde, au moment où dans les régions anglophones de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer "l'inertie" autour de la mise en œuvre du statut



spécial pour ces deux régions, autre promesse phare issue du dialogue d'octobre dernier ?

Sans oublier que les leaders de plusieurs groupes armés séparatistes – qui avaient de toute façon rejeté les contours de ce dialogue – ont déjà appelé les populations anglophones à ne pas participer à ces élections qu'ils

considèrent comme "illégitimes".

Du point de vue des séparatistes, "il ne s'agit pas d'une concession assez forte pour les pousser à renoncer aux armes", estime l'analyse indépendant Joseph Léa Ngoula. "Ce scrutin risque d'avoir un impact très limité sur la crise et de ne pas aboutir à la désescalade escomptée", redoute-t-il.

AFGHANISTAN

Le convoi du vice-Président visé par une bombe

Une attaque à la bombe a été perpétrée hier, 9 septembre, contre le convoi du vice-Président afghan. Deux morts et 12 blessés ont pour l'instant été recensés, Amrullah Saleh est sain et sauf, rapporte l'AFP. Le convoi du premier vice-Président afghan Amrullah Saleh a été visé par une attaque à la bombe dans le centre de Kaboul.

"Les ennemis de l'Afghanistan ont encore tenté de cibler le premier vice-Président Amrullah Saleh ce matin", a

déclaré Razwan Murad, chef du service de presse de M. Saleh, ajoutant que "l'attaque terroriste a échoué et Saleh est sain et sauf".

Selon un collaborateur du vice-Président, qui a parlé à l'AFP sous couvert d'anonymat, un kamikaze s'est fait exploser près du convoi alors que M. Saleh se rendait à son bureau.

Connu pour ses positions hostiles aux talibans, Saleh avait déjà été échappé à une tentative d'assassinat l'été der-

nier pendant la campagne présidentielle, quand un kamikaze et des hommes armés avaient attaqué ses bureaux, indique l'AFP.

L'attentat avait fait au moins 20 morts, pour la plupart des civils, et 50 blessés.

L'attaque de mercredi intervient alors que l'équipe de négociateurs afghans et les talibans doivent bientôt démarrer des pourparlers de paix inédits au Qatar.

BOLIVIE

Début de la campagne présidentielle

Le lancement de la campagne électorale en Bolivie, dimanche 6 septembre, avait de quoi surprendre dans un contexte sanitaire de pandémie : bains de foule du haut de camionnettes, poignées de main, accolades. Des airs de normalité, si ce n'est le port du masque de rigueur, qui feraient presque oublier que les rassemblements massifs sont proscrits.

La plupart des candidats à la présidentielle du 18 octobre – 8 sont en lice – avaient choisi Santa Cruz, dans l'est

du pays, pour le coup d'envoi de leur campagne. Première ville du pays, elle a été le théâtre de mobilisations sans pareilles contre l'ex-Président Evo Morales après les élections contestées du 20 octobre 2019, qui s'étaient achevées sur sa démission après qu'il ait été lâché par la Police et l'Armée. Parallèlement, la course électorale a également été lancée sur les réseaux sociaux, avec la retransmission de discours sans public, marquant le début d'une campagne inédite, hybride,

entre virtuel et présentiel. Le scrutin général, repoussé deux fois en raison de la pandémie de Covid-19, aura lieu dans un contexte de forte polarisation politique et de crise sanitaire. Beaucoup interprètent ces reports comme une tentative de la présidente intérimaire, Jeanine Añez – qui avait promis de ne pas se présenter, et se présente finalement –, de s'accrocher au pouvoir.

Agences

GUINÉE

12 candidats déclarés à la présidentielle

Le dépôt des candidatures pour la présidentielle guinéenne s'est terminé mardi. La Cour constitutionnelle doit désormais valider la liste définitive.

10 hommes et 2 femmes ont fait acte de candidature, dont le Président sortant Alpha Condé et son principal opposant depuis 2010, Cellou Dalein Diallo. Alpha Condé est candidat à un troisième mandat, alors que Cellou Dalein Diallo tente pour la troisième fois de conquérir la magistrature suprême. Ils demeurent les deux grands favoris.

Outre ces deux poids lourds, il y a ceux qui sont capables de troubler le sommeil des prétendants. Ousmane Kaba chasse sur les mêmes terres qu'Alpha Condé – et ces dernières années, son parti a fait d'énormes progrès dans le cadre de son implantation dans la région.

Abdoul Kabélé Camara, ancien bâtonnier et plusieurs fois ministre, est originaire de Coyah, dans la périphérie de Conakry. Il y a aussi Abdoulaye Abé Sylla, qui en est à son second essai.

Les deux dames, Makalé Sylla et Makalé Traoré, toutes deux anciennes ministres, sont dans la course. Les cinq autres – Moro Mandjouf Sidibé de l'AFC, Bouya Konaté de l'UDIR, Laye Souleymane Diallo du PLP, Edouard Zoutomou Kpoghomou de l'UDRP et Ousmane Doré du MND – sont tous des novices.

Agences

ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Belaïli, Benrahma, Mandi, Ounas... Ces internationaux sans club

Alors que les grands championnats (Premier League, la Liga, la Bundesliga et la Série A) se sont accordés sur le 5 octobre 2020 comme date de fin du mercato, plusieurs de nos internationaux n'ont toujours pas trouvé de clubs preneurs.

PAR MOURAD SALHI

Le mercato constitue une phase très importante dans le monde du football. Chaque année, cette période réserve des surprises.

Certes, le mercato de cette saison intervient dans une conjoncture particulière, causée par la pandémie du coronavirus, mais la présence de certains internationaux laissés sur le bord de la route pourrait inquiéter le sélectionneur national Djamel Belmadi à l'approche de la date Fifa, prévue pour le mois d'octobre prochain.

D'abord, l'attaquant Islam Slimani qui vit la même situation chaque période de transferts. Certes, le joueur a été annoncé dans plusieurs clubs, à l'image du Stade Rennais, Olympique de Marseille, mais rien de concret. Plusieurs formations du Golfe le convoitent, mais il préfère rester dans le football européen.

En Angleterre, 2 mois après la fin du championnat, Saïd Benrahma ne s'est toujours pas fixé sur son avenir. Annoncé dans plusieurs clubs : Arsenal, Aston Villa, Chelsea, West



Ham... Benrahma pourrait rester à Brentford.

En Italie, Faouzi Ghoulam hésite à quitter son club Naples. Il a été annoncé partant à plusieurs reprises. L'arrière-gauche a pris du recul et veut certainement prendre son temps pour faire le bon choix.

Son coéquipier, Adam Ounas, lui car contre est indésirable. Il n'a pas participé aux derniers matches de préparation avec son club et est bien parti pour quitter Naples. Ce joueur vit au rythme de la rumeur. Hormis West Ham, aucun autre club ne s'est manifesté pour lui. Dans le championnat allemand, Nabil Bentaleb, qui revient d'un prêt de 6 mois à Newcastle, pourrait rester à Schalke 04.

En Arabie saoudite, Youcef Belaïli a quitté Al Ahly Djedda sur la demande

de son entraîneur, Vladan Milojevic. Ce joueur, convoité par Al Ahly du Caire et l'Espérance de Tunis, est appelé d'abord à négocier sa lettre de libération. Certes, Al Ahly ne compte pas le bloquer, mais il ne sera pas libéré gratuitement.

En Espagne, Aïssa Mandi, qui évolue à Bétis Séville, est annoncé également sur le départ cet été. Ce joueur était la cible de Liverpool par un passé récent. Aux dernières nouvelles, Mandi est bien parti pour rester, mais tout reste possible.

Idem pour Djamel Benlamri qui vient juste de quitter le club saoudien Al Chabab. L'international algérien avait un différend financier avec son club. Benlamri pourrait rebondir dans le championnat français.

M. S.

ARABIE SAOUDITE

La direction du Ahli compte vendre Belaïli

Selon le journal saoudien *Al-Iktisadiya*, les responsables du Ahli Djeddah comptent vendre Belaïli, surtout que les relations entre les deux parties se sont détériorées.

Les choses se sont envenimées, notamment après le refus de l'international algérien de rejoindre son équipe, alors qu'elle lui a affrété un avion pour le rapatrier.

Selon toujours le média saoudien, Belaïli devrait se déplacer en Arabie saoudite pour négocier la résiliation de son contrat.

Dans le cas échéant, c'est son club qui va étudier les offres pour vendre le joueur qui reste lié par un contrat qui expire en 2022.

Le journal saoudien a confirmé que le président du Ahli SC, Abdelalah Mouminah, n'a reçu aucune offre pour l'instant.

INCIDENTS CABBA-ESS

Les sanctions de l'ESS allégées

La direction de l'ES Sétif a annoncé, lundi dans un communiqué publié sur *Facebook*, que les sanctions infligées au club, suite aux graves incidents qui se sont déroulés, en mars dernier, lors du match de Coupe d'Algérie CABBA-ESS, ont été revues à la baisse. Ayant écopé, dans un premier temps, de 6 matchs à huis clos, l'ESS voit sa sanction diminuée à 2 matchs sans possibilité d'accueillir ses supporters. L'amende de 400.000 DA a, quant à elle, été divisée par 2 par la commission des recours.

CHAMPIONNAT ITALIEN

Naples fixe le prix d'Ounas à 15 M€

Selon le quotidien local *Il Mattino*, la direction du Napoli a fixé le prix de vente de l'international algérien Adam Ounas à 15M€.

Ne figurant plus dans les plans de l'entraîneur Gennaro Gattuso, la direction napolitaine a décidé de mettre sur la liste des transferts l'ancien joueur des Girondins de Bordeaux, qui est encore lié avec les Partenopei jusqu'en 2022. Une décision qui suscite l'intérêt de quelques clubs italiens pour s'attacher les services du champion d'Afrique, à l'image de Cagliari.

Rappelons qu'Adam Ounas a été prêté la saison dernière à l'OGC Nice sans que l'option d'achat ne soit activée par les responsables du Gym.

CHAMPIONNAT

DE LIGUE 1

Hachoud renouvelle son contrat avec le MCA

Annoncé partant dernièrement vers le Mouloudia d'Oran, le latéral droit international algérien Abderrahmane Hachoud va finalement rester avec le MCA. Le joueur, qui avait un contact officiel en provenance du MCO, a renouvelé son contrat avant-hier avec le MCA. Hachoud a signé pour deux saisons avec son club et sera lié avec le Doyen jusqu'en 2022.

Hachoud, qui a passé 7 années avec le MCA, va, donc, poursuivre sa carrière avec le club et sera l'un des joueurs les plus capés dans l'histoire du Mouloudia.

Abdelkader Salhi signe pour trois ans

Après plusieurs mois de galère sans club suite à la résiliation de son contrat avec la JSK, le portier international algérien Abdelkader Salhi retrouve preneur et s'engage en faveur du MCA.

Le gardien formé à l'ASO Chlef a signé un contrat de trois ans en faveur du Mouloudia Club d'Alger et devrait avoir une place de titulaire au sein de l'effectif surtout que le portier Châal n'est pas certain de rester et qu'une possibilité d'un départ est fort probable. L'international algérien, qui est libre depuis février, a profité de l'arrêt du Championnat pour repartir vers sa ville natale et s'entraîner avec un coach personnel.

COUPE DU MONDE 2022 - CONCACAF

Début des éliminatoires en mars 2021

Les qualifications de la Concacaf pour la Coupe du monde 2022 ne seront pas disputées dans les fenêtres internationales d'octobre ou novembre 2020, mais elles débiteront lors de la fenêtre de mars 2021, a annoncé, mardi, la Fédération internationale de football (Fifa). L'argument central motivant cette décision est la situation sanitaire qui reste préoccupante dans de nom-

breuses zones de cette région. En outre, plusieurs pays de la Confédération ont instauré des restrictions de voyage et imposé des quarantaines, rendant extrêmement difficile la tenue de rencontres internationales impliquant trente équipes nationales, précise l'instance internationale sur son site officiel.

La Concacaf a tenu des discussions

cette semaine avec ses associations membres, la Fifa et d'autres parties prenantes dans l'optique de planifier la reprise de ses compétitions au sein de sa juridiction.

La Concacaf va, à présent, travailler avec la Fifa pour finaliser un nouveau calendrier qui débutera par le premier tour de qualifications en mars 2021, conclut la même source.

DADDY COOL



21h00



Adrien, 40 ans et totalement immature, se fait larguer par Maude, 35 ans, désireuse d'enfin fonder une famille. Pour tenter de reconquérir l'amour de sa vie, Adrien décide de monter une crèche à domicile dans le futur ex-appartement conjugal... Le début d'une improbable expérience éducative pas très au goût de Maude, qui le croit parfaitement incapable de s'occuper des enfants

À PRENDRE OU À LAISSER



21h00



Le jeu mythique fait son grand retour sur la chaîne. Le concept reste inchangé : tout au long de la partie, le candidat du jour ouvre une à une des boîtes pour n'en garder qu'une seule et tenter de gagner jusqu'à 250000 euros. Le célèbre banquier est toujours au rendez-vous, mais également la boîte jackpot, le come-back et la 25e et dernière boîte qui peut tout changer. Cyril Hanouna accompagnera le candidat dans le rire mais aussi dans le stress, le doute et l'euphorie tout au long du jeu. Avec quelle somme ce dernier repartira-t-il ? Comme de coutume, jeu réunira 24 candidats issus de toute la France

ENVOYÉ SPÉCIAL SMARTPHONE : SOMMES-NOUS TOUS ACCROS ?



21h00



Au sommaire : «Ma vie sans portable». Rodolphe a 14 ans, c'est très bon élève... qui passe en moyenne 6h30 par jour devant des écrans. Séverine, 42 ans, standardiste et mère de deux enfants, est quant à elle rivée sur son smartphone 5h30 par jour. Pour «Envoyé spécial», ils tentent de se passer de leur smartphone - «Les drogués du numérique». L'abus d'écrans met-il notre cerveau en danger ? À Austin au Texas, une clinique spécialisée dans l'addiction accueille depuis deux ans des «drogués du numérique» - «Les repentis des applis». Ils sont ingénieurs de talent ou programmeurs surdoués. Ils ont inventé l'iPhone, et pourtant ils le regrettent aujourd'hui

LE RETOUR DU HÉROS



21h00



Lorsque qu'il part pour la guerre en 1809, le capitaine Neuville promet à sa fiancée Pauline de lui écrire chaque jour. Il ne le fera jamais. La soeur de cette dernière, Élisabeth, décide alors de rédiger des lettres en se faisant passer pour lui. Seul souci, elle fait de Neuville un véritable héros, alors que c'est un soldat plutôt lâche. Et au retour de ce dernier, les relations entre eux se dégradent : elle le déteste, il la méprise. En faisant de lui un héros d'opérette Élisabeth est devenue, malgré elle, responsable d'une imposture qui va très vite la dépasser



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE TUEUR DE L'OMBRE

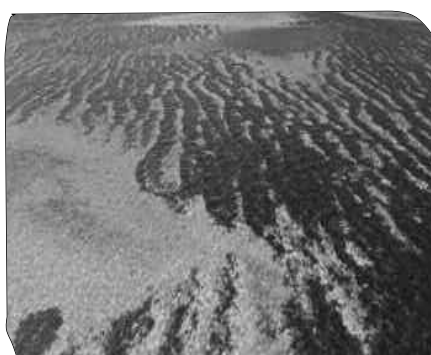


21h00



Dans la banlieue de Copenhague, l'inspecteur Jan Michelsen enquête depuis six mois sur la disparition de Julie, une adolescente. Alors que sa hiérarchie s'apprête à classer l'affaire, il établit un lien avec une autre disparition non élucidée, et tombe bientôt sur un cadavre. La psychologue Louise Bergstein, une ex-profileuse, accepte de reprendre du service, pour les aider à interpréter les indices laissés par l'agresseur. Ont-ils affaire à un serial killer ?

PLANÈTE BLEUE



21h00



Si l'océan recouvre 70 % de la surface de la planète Terre, il reste à ce jour largement méconnu. Cependant, grâce aux toutes dernières technologies d'exploration et de plongée sous-marines, nous pouvons plonger plus longtemps, plus profondément, et découvrir les océans comme jamais auparavant. Ce nouvel opus permet de comprendre que nous avons bien plus en commun avec cet univers et ses habitants que nous ne l'imaginions. Ce deuxième épisode de «Planète bleue» nous plonge dans un monde immense aux mystères infinis, où il n'y a nulle part où se cacher et très peu à manger. Les animaux marins sont capables de battre des records pour se nourrir ou se reproduire

9-1-1 LA RAGE AU VENTRE



21h00



Même dans leur vie personnelle, les urgentistes qui répondent aux appels de personnes en détresse sont toujours soumis au stress. Ainsi, la réaction d'Athena Grant est particulièrement vive lorsqu'elle apprend que sa famille a connu une expérience traumatique à l'occasion d'un contrôle routier. Par ailleurs, le jaseur va être rendu dans le procès qui oppose Buck au village et Eddie se tourne à présent vers Lana

GRAND HÔTEL



21h00



Anthony Costa, un jeune homme de 25 ans, arrive au Grand Hôtel, un palace historique de la Côte d'Azur, pour y travailler en tant que serveur. En réalité, il cherche à comprendre ce qui est arrivé à sa soeur, femme de chambre dans l'établissement, disparue plusieurs mois auparavant dans des conditions mystérieuses. Cette fois, la piste d'un réseau de prostitution au sein de l'hôtel se dessine. Alors que sa famille est au bord de l'implosion, Margaux se retrouve au coeur d'une guerre ouverte entre Sam et Anthony

Fajr	04h57
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h07
Icha	20h27

POINT SUR LA PANDÉMIE À TRAVERS LE MONDE

LES ESSAIS SUR LE VACCIN LE PLUS PROMETTEUR BRUTALEMENT ARRÊTÉS

Voici les faits marquants sur les dernières évolutions de la pandémie de la Covid-19 à travers le monde.

Plus de 894.000 morts : la pandémie a fait plus de 894.000 morts dans le monde et 27.421.340 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles mardi à 17h00 GMT. Les États-Unis sont le pays le plus touché en nombre de décès, avec 189.221 morts. Suit le Brésil (126.960 morts), l'Inde (72.775), le Mexique (67.781) et enfin le Royaume-Uni (41.586).

Les essais cliniques du vaccin développé par Oxford et AstraZeneca, suspendus : Pour élucider un effet indésirable grave chez un participant, le groupe pharmaceutique anglo-suédois AstraZeneca, partenaire industriel de l'université britannique Oxford, a annoncé une pause dans les essais mondiaux de son vaccin dans plusieurs pays, dont le Royaume-Uni et les États-Unis, après l'apparition d'une "maladie potentiellement inexpliquée" chez un volontaire. Les vaccinations seront stoppées jusqu'à ce qu'un comité indépendant évalue l'incident, dont aucun détail n'a été révélé,

mais qui est probablement un effet secondaire important. AstraZeneca a pré-vendu des centaines de millions de doses à de multiples pays dans le monde, plus qu'aucun de ses concurrents.

La concurrence fait rage pour mettre au point un vaccin. La Russie a annoncé début août avoir développé le "premier" vaccin contre la Covid-19, dont plus d'un "milliard de doses" ont été précommandées par 20 pays étrangers, selon le Fonds souverain russe impliqué dans son financement.

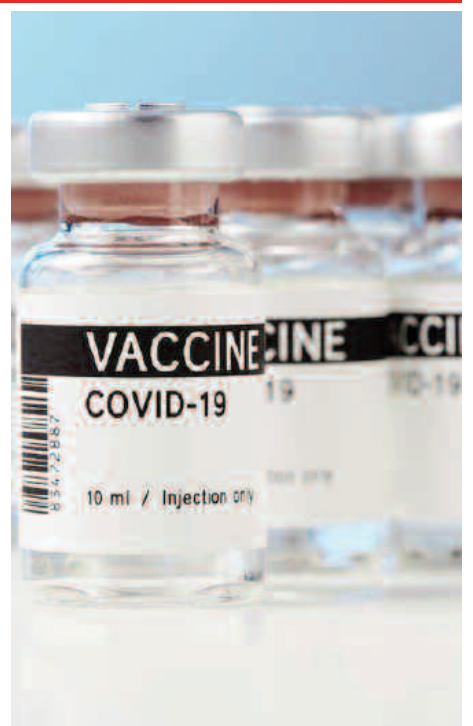
Parlement européen, pas de session à Strasbourg : la session du Parlement européen prévue du 14 au 17 septembre à Strasbourg a été annulée en raison du risque sanitaire trop élevé lié à la pandémie, et se tiendra à Bruxelles.

La Chine se félicite : "Nous sommes désormais aux avant-postes mondiaux en matière de reprise économique et de lutte contre le coronavirus", s'est félicité mardi le Président chinois Xi Jinping. Alors que Washington reproche à Pékin d'avoir caché au départ la sévérité du nouveau coronavirus, la propagande officielle met au crédit du Parti communiste chinois (PCC) et de sa gestion, la quasi-éradication du virus sur le sol national.

Isolement de sept jours en France & reprise affectée en France : le Conseil scientifique mis en place par le gouvernement français a rendu un avis "favorable" pour raccourcir à sept jours la durée d'isolement des personnes testées positives et des cas contacts, contre quatorze actuellement. Le ministre de la Santé Olivier Véran a également annoncé mardi que des tests de dépistage rapides dits "antigéniques" seront déployés à partir de cette semaine en Ile-de-France. Réalisés à partir de prélèvements dans les narines, le test antigénique repère des protéines du virus en quelques minutes.

Après le rebond de l'activité permis par le déconfinement, la reprise de l'économie française sera "moins rapide" en fin d'année et le chômage devrait grimper autour de 9,5 %, selon l'Insee, certains secteurs restant affectés par les contraintes liées à l'épidémie. L'Institut national de la statistique a confirmé sa prévision d'une contraction du PIB d'environ 9 % sur l'ensemble de l'année 2020, prévoyant qu'"à la fin de l'année, l'activité économique resterait toujours en deçà de son niveau d'avant-crise", d'environ -4 %.

Afrique du Sud, l'économie en chute libre : l'économie sud-africaine, la plus industrialisée d'Afrique, s'est effon-



drée de 51 % entre avril et juin, a annoncé mardi l'agence de statistiques du pays. Ce recul sans précédent du PIB était anticipé en raison du strict confinement imposé dans le pays à partir du 27 mars, en limitant les déplacements de la population au détriment de la plupart des activités économiques.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

LE PRÉSIDENT DE LA JSK CRITIQUÉ SÉVÈREMENT

La Fédération algérienne de football (Faf) a réagi hier à ce qu'elle qualifie d'"agressions verbales" du président de la JS Kabylie, Chérif Mellal. Le bureau fédéral, réuni mardi 8 septembre, a tenu à "dénoncer énergiquement le comportement et les attaques verbales du président suspendu de la JS Kabylie qui ne rate aucune occasion pour dénigrer ses membres et défier toutes les instances du football et même les autorités publiques", indique un communiqué de la Faf rendu public ce mercredi. Un bras de fer oppose depuis une dizaine de jours les instances footballistiques aux dirigeants de la JSK à propos de deux points : la reprise par le club kabyle des entraînements avant la fin du confinement sanitaire et la décision de la Faf d'annuler l'édition de cette année de la Coupe d'Algérie et d'effectuer un tirage au sort parmi les équipes encore en lice pour désigner le deuxième représentant algérien en Coupe de la Caf. La JSK estime que cette place en Coupe d'Afrique lui revient de droit au vu du

classement de la Ligue 1 avant la suspension de la compétition en mars. "Ne se contentant pas de décider unilatéralement d'entamer les entraînements de son équipe, faisant fi des décisions de l'État algérien qui a prorogé la date de confinement au 30 septembre 2020 et de l'interdiction de regroupements et encore moins d'entamer les entraînements en raison de la fermeture des infrastructures sportives depuis le mois de mars 2020, ce dirigeant n'a cessé d'avoir une attitude provocatrice et insultante", dénonce le BF. "Toutes ces dérives ne resteront pas impunies puisqu'un examen minutieux sera fait des déclarations de ce dirigeant et que la Faf est dans son bon droit de recourir aux juridictions compétentes pour défendre son honorabilité", ajoute le BF.

Le bureau fédéral appelle en outre "les autorités publiques à mettre fin aux agissements de ce genre de dirigeants qui entretient la polémique et la division au sein de la famille du football national". La Faf évoque aussi la décision prise

concernant la Coupe d'Algérie et le deuxième représentant de l'Algérie en Coupe de la Confédération.

"Le bureau fédéral reste respectueux des règles et usages, et surtout de tous les clubs sans distinction, chose que le dirigeant suspendu de ce grand patrimoine qu'est la JSK ne semble pas adopter vis-à-vis des formations toujours en lice en Coupe d'Algérie, une épreuve qui a été finalement annulée par le bureau fédéral lors de sa session d'aujourd'hui", lit-on dans le communiqué.

"La JSK, tout comme les autres clubs algériens, jouit du respect et de l'accompagnement de la Faf, et ce dans le cadre des lois de la République, des relations basées sur la cordialité et du fair-play que véhiculent les vertus du sport", conclut la Fédération.

Le 25 juillet, le président de la JSK avait sévèrement critiqué l'inaction du président de la Fédération algérienne de football, Kheirredine Zetchi, en lui demandant de "démissionner pour sauver le football algérien".

ACCIDENTS DE LA ROUTE

36 morts et 1.537 blessés en une semaine

36 personnes ont trouvé la mort et 1.537 autres ont été blessées dans 1.201 accidents de la route, survenus du 30 août au 5 septembre à travers le territoire national, selon un bilan de la Protection civile rendu public hier. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes où 5 personnes sont décédées et 71 autres blessées suite à 50 accidents de la route. Concernant le dispositif de la Protection civile de lutte contre les incendies de forêt, il a été enregistré, durant la même période, 229 incendies, dont 94 feux de forêts, 52 incendies de maquis, 57 incendies d'herbes et 20 incendies de récoltes.

S'agissant du dispositif de surveillance des plages, les agents de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 6.006 interventions ayant permis de sauver de la noyade 4.371 personnes et assuré les premiers secours à 1.399 autres, selon la même source, qui annonce le décès de 20 personnes par noyade dont 14 sur des plages interdites à la baignade.